

SGEN-CFDT Orléans-Tours
Monsieur Michel de PEYRET
Secrétaire académique
10, rue Théophile Naudy
45000 ORLÉANS

Paris, le 19 avril 2018

Monsieur,

C'est avec le plus grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre courrier, par lequel vous avez pris soin d'attirer mon attention sur l'impact de la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle sur l'avenir des centres d'information et d'orientation ainsi que de l'ONISEP.

Je tiens à vous en remercier sincèrement.

Sachez que je partage vos inquiétudes ainsi que votre constat, selon lequel il nous faut préserver et œuvrer activement en faveur d'un accès autonome, simple et opérationnel à la formation professionnelle, sans accélérer la désertification de nos territoires ruraux.

L'objectif de la réforme est triple : (1) investir massivement dans la formation et les compétences, pour être collectivement capables d'impulser les changements de l'économie de la connaissance plutôt que de les subir ; (2) donner à chacun la liberté de choisir son avenir professionnel et la capacité de construire son parcours, pour créer ou saisir les différentes opportunités professionnelles qui se présentent ; (3) protéger les plus vulnérables contre le manque ou l'obsolescence rapide des compétences et vaincre ainsi, enfin, le chômage de masse.

En France, nous dénombrons aujourd'hui près de 480 centres d'information et d'orientation – un chiffre en baisse constante pour des raisons de coupes budgétaires. Ils offrent un véritable conseil individuel et une information sur les études, les formations professionnelles, les qualifications et les professions, dont les bénéficiaires ne peuvent se passer.

Le 6 avril dernier, le ministre du Travail a annoncé que l'ONISEP, fort d'une large base de données sur les formations scolaires et professionnelles ensuite distribuées aux CIO, allait être régionalisé dès la rentrée 2019. Comme vous l'avez évoqué, le projet de loi mettrait par ailleurs la mission et l'avenir des CIO entre les mains des régions. Elles pourraient alors garder les CIO tels quels, mais pourraient aussi leur confier d'autres missions, selon leurs besoins. Toutefois, cela soulève la question suivante : les régions – qui ne disposent pas toutes des mêmes moyens – mettront-elles toutes autant l'accent sur l'orientation professionnelle ?

Face à vos inquiétudes et ce manque de visibilité, j'ai pris l'initiative de solliciter – à travers une question écrite publique – les éclaircissements du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre du Travail sur leurs véritables ambitions en la matière ainsi que les garanties qu'ils comptent apporter, afin de faire évoluer cette situation et assurer un accompagnement scolaire et professionnel égal de tous les publics sur l'ensemble du territoire.

En marge de leurs retours, que je ne manquerai pas de vous faire part, mes collaborateurs et moi-même demeurons à votre disposition pour répondre à toutes les questions que vous souhaiteriez nous adresser.

Je me tiens également près à vous rencontrer afin faire le point sur les négociations en cours, et ce en amont d'une intervention de ma part sur le plan législatif.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma sincère et respectueuse considération.

Philippe CHALUMEAU

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'Philippe Chalumeau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Député d'Indre-et-Loire
1^{ère} circonscription

